

GUYANE FRANCAISE

**LES RESERVES FONCIERES
EN GUYANE FRANCAISE**

PROPOSITIONS ACTUALISEES AVRIL 1988

FRANCOISE GRENAND ANTHROPOLOGUE CNRS
PIERRE GRENAND ANTHROPOLOGUE ORSTOM

LES RESERVES FONCIERES
AMERINDIENNES en GUYANE

PROPOSITIONS ACTUALISEES

Pierre GRENAND et Françoise GRENAND
Anthropologue Anthropologue
ORSTOM CNRS

INTRODUCTION

La Préfecture de la Guyane, l'ORSTOM ainsi que les Directions Départementales de l'Equipement et de l'Agriculture ont souvent eu à traiter depuis une quinzaine d'années du problème des "terres indiennes". De surcroît les terres parcourues ou utilisées par les Amérindiens ont souvent été incluses dans des projets de réserves ou de parcs naturels. La promulgation du décret n° 87-267 du 14 avril 87 ouvre, au coeur d'un tel débat, des perspectives entièrement nouvelles.

Afin d'honorer la demande qui nous est faite présentement, nous avons réalisé le jeu de cartes le plus complet possible montrant :

- les contextes géographiques (guyanais et extra-guyanais) dans lesquels évoluent les Amérindiens et Noirs Marrons de Guyane
- les contextes historiques des mouvances territoriales des populations amérindiennes
- la localisation précise des communautés actuelles
- les limites possibles des réserves foncières ethnique par ethnique.

Nous avons adjoint à ces cartes des fiches techniques également présentées par ethnique, afin de mieux faire sentir au législateur la spécificité de chaque groupe.

Il est évident que le présent dossier ne constitue qu'une base de discussion et doit être soumis à une analyse détaillée par les organismes compétents, l'Association des Amérindiens de Guyane française et autres personnes susceptibles de fournir des informations pertinentes.

Il n'en demeure pas moins qu'aucune des limites de réserves proposées n'a été tracée sans avoir été mûrement réfléchi. Chacune essaie de tenir compte du type d'insertion réelle dans le milieu, du poids démographique non seulement présent mais aussi futur, et des pressions aux frontières.

Il s'agit là pour nous de propositions ni optimales ni minimales mais de propositions honnêtes, destinées à ne léser aucune des personnes qui occupent effectivement ces territoires.

Certaines propositions sont acceptables d'emblée par le législateur, d'autres demandent des prolongements d'investigation.

Mais l'Administration doit bien comprendre que ce décret du 14 avril 1987 lui donne la chance unique de régler un problème à multiples facettes avant qu'il ne soit définitivement trop embrouillé.

L'examen des choses paisiblement et sereinement vaut toujours mieux que les règlements de conflits à chaud, quels qu'en soient les acteurs.

ARAWAK

1 - NOM DE L'ETHNIE. SYNONYMES

Arawak est le nom couramment accepté par l'ethnie et utilisé dans l'ensemble des Guyanes (variante Arowak à Surinam). L'autodénomination est Lokono, "êtres humains".

2 - LOCALISATION PASSEE ET ACTUELLE

Il s'agit probablement de l'une des plus anciennes populations des trois Guyanes où elle a été en concurrence permanente avec les Galibi. De nos jours leur territoire est pour ainsi dire entrelacé avec celui de ces derniers.

En Guyane française, les Arawak ont toujours été minoritaires et ont même disparu de notre territoire pendant près d'un siècle.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale qu'un courant migratoire en retour va s'établir du Surinam vers la Guyane française. Après divers avatars, deux groupes relativement stables vont se former l'un sur la Crique Balaté près de St Laurent, l'autre dans l'île de Cayenne. La localisation de ces groupes vise à la fois à maintenir un habitat rural et à profiter des offres d'emplois urbains.

3 - DEMOGRAPHIE

En 1958, les Arawak de Guyane formaient un groupe d'une centaine d'individus ; en 1985, ils atteignaient 300 personnes incluant des familles vivant dans la trame urbaine. Les communautés villageoises sont les suivantes :

1. Larivot 33 habitants	} en 1980
2. Sainte Rose de Lima 84 habitants	
3. Saut Sabbat 24 habitants	
4. Balaté 135 habitants.	

4 - SITUATION CULTURELLE ACTUELLE

Nous renvoyons à la lecture d'un rapport ORSTOM demandé par la DDE intitulé "Les Arawak de Ste Rose de Lima", P. GRENAND et al., 1981, où nous montrons clairement :

- que les Arawak se paupérissent de plus en plus.
- qu'ils s'accrochent désespérément à l'agriculture dans des conditions difficiles.

En 1982, la rénovation réussie de leur habitat conduite par un jeune stagiaire DDE, l'architecte Michel SAUVAIRE leur a redonné des conditions de vie décente. Néanmoins le problème foncier demeure dramatiquement aigu.

5 - PROPOSITIONS DE RESERVES FONCIERES

5.1. Situation antérieure. En 1978 la DDA a accordé à "l'Association des agriculteurs Arawak" un lot de 38 ha de part et d'autre de la route de Montsinéry.

5.2. Limites proposées. Dès 1981 nous soulignons qu'enfermés dans leur parcelle exigue, les Arawak se trouvaient de fait dans l'obligation de squatteriser les terres voisines d'où un risque évident de conflit.

Face à cela nous nous étions attachés à rechercher à partir du fond cadastral, des terres disponibles dans la région et nous avons pu ainsi délimiter trois parcelles appartenant aux domaines : AM 21 de 55 ha, AO 38 de 22,04 ha et AN 21 de 242 ha. Les deux premières sont à vocation agricole et la dernière, en forêt marécageuse, constitue une réserve de chasse raisonnable compte tenu du contexte local.

Le "cas Arawak" ne pose donc pas de problème au législateur ; aucune étude coûteuse n'est plus nécessaire et une solution peut très rapidement être trouvée.

Les documents évoqués ont été déposés à l'ORSTOM, à la préfecture et à la DDE de Cayenne.

GALIBI

1 - NOM DE L'ETHNIE. SYNONYMES

Galibi est le nom accepté dans les relations avec les autres ethnies ; Tilewuyu est l'autodénomination revendiquée actuellement ; Kalina ou Kaliña restant l'autodénomination classique. Au Surinam ils sont dénommés Caraïben et Caribs en Guyana.

2 - Les Galibi constituent l'une des plus importantes populations des Guyanes s'étendant depuis les savanes nord-orientales du Venezuela au nord de l'Etat d'Amapá, ce qui signifie schématiquement qu'ils vivent actuellement dans la même aire que celle où ils étaient déjà signalés au XVIème siècle.

Néanmoins leur territoire s'est considérablement amenuisé en superficie ainsi que le montre la carte 1 pour la seule Guyane française.

3 - DEMOGRAPHIE

Odile RENAULT-LESCURE, dans son travail de 1981, estime les Galibi de Guyane française à 1600 personnes, alors que l'Association des Amérindiens de Guyane française avance le chiffre de 2850 personnes en 1984.

Les derniers recensements complets que nous possédions remontent à 1977 avec un total de 1322 personnes. Il est clair que de tels écarts - qui ne peuvent raisonnablement pas être attribués au seul accroissement certes rapide de cette ethnie - impliquent une enquête démographique minutieuse préalable à la démarcation des réserves foncières.

Nous donnons ci-après la répartition géographique des communautés et les données démographiques disponibles, les numéros des communautés renvoyant aux cartes 1, 1A et 1B.

1. quartier Galibi de Kourou 100 ha environ (1982	
2. Dégrad Savane (1)	}
3. Yanou-Bellevue (1)	
4. Flèche	
5. Grand Macoua et Petit Macoua (2 petites communautés voisines)	
6. Organabo	
	351 ha (1977)

(1) Selon Odile RENAULT-LESCURE ces communautés parlent un dialecte différents des autres Galibi de Guyane Fr. et du bas Maroni.

7. Mana-Javouhey	60 ha (1983)
8. Awara et la Bouverie	} 550 ha (1983, AAGF)
9. Les Hattes-Yalimapo	
10. Coswine	village saisonnier
11. Le Padolock	187 ha (1977)
12. Terre Rouge et Ile Portal	320 ha (1977)
13. Pierre	23 ha (1977)

Les communautés 14 à 19 vivant sur la rive Surinamienne du Maroni appartiennent au même groupe régional que les communautés 7 à 13 avec lesquelles elles sont en relations permanentes.

Par ailleurs CHERUBINI estime à 200 environ en 1985 les Galibi vivant dans l'île de Cayenne, tandis que l'AAGF en compte 40 au bourg de Mana. On ignore le nombre de personnes résidant à Iracoubo et à St Laurent. A partir de ces données diverses il est très raisonnable d'avancer que le total des Galibi de Guyane française (non compté les réfugiés venus de Surinam en 1987) tourne autour de 2000 personnes en 1988. Ce bilan démographique indiquant une croissance fulgurante (ils n'étaient que 573 en 1958) justifie à lui seul la création urgente de réserves foncières décentes.

4 - SITUATION CULTURELLE

Pour l'essentiel nous renvoyons, dans la publication "La question amérindienne en Guyane française" (1985), à l'article "Les Galibi" de Odile RENAULT-LESCURE et à celui intitulé "Les populations amérindiennes citadines" par Bernard CHERUBINI.

Nous nous contenterons de rappeler qu'ils constituent l'exemple typique d'une ethnie dynamique ayant très tôt été en contact avec les Européens, ayant très tôt assimilé des éléments extérieurs mais aussi ayant préservé leur langue, leur organisation sociale et les bases de leur économie. Cela, mis en parallèle avec leur essor démographique, en fait une composante humaine d'avenir pour la Guyane. Sur eux en particulier mériterait de s'appuyer en partie le développement agricole et surtout halieutique de la région.

5 - PROPOSITION DE RESERVES FONCIERES

5.1. Projets anciens et réserves naturelles

Dès 1950, la Préfecture de la Guyane reconnaît une réserve symbolique aux Galibi de la Basse Mana sise entre la crique Coswine et la basse Mana. En 1975 le même tracé est à nouveau proposé par la DDA (rapport ROBINEAU) en vue du développement du Plan Vert.

A cette réserve en sont ajoutées cinq autres dans les communes de St Laurent et d'Iracoubo réservées aux Galibi et aux Arawak (voir les cartes 1a et 1b).

Parallèlement, en 1978, J. FRETEY et R. GOIJAT élaborent pour le ministère de l'Environnement un projet de réserve naturelle incluant l'embouchure de la Mana et le littoral atlantique de la pointe Isère à l'estuaire de l'organabo.

En juin 1982, Jean Paul LESCURE et René BOULET, tous deux chercheurs à l'ORSTOM, réalisent une étude préliminaire visant à préciser les besoins en terre des Galibi de la basse Mana.

En 1983, Odile RENAULT-LESCURE et Yves LUCAS chercheurs à l'ORSTOM et Jean TISSANDIER, directeur du même institut complètent ce premier rapport par une "Note sur les activités et l'espace des populations Galibi de la Mana".

Enfin en 1983 également, un diplôme d'architecture réalisé par Georges BOICHOT avec financement DDE permet de mieux préciser les besoins en terres des Galibi d'Iracoubo.

5.2. Limites proposées

Elles sont une synthèse des diverses propositions évoquées ci-dessus débouchant parfois sur des limites nouvelles.

Carte 1a. Galibi de l'IRACOUBO

Réserve A. Elle marque un agrandissement considérable de la proposition DDA, cette dernière entraînant à court terme un étranglement du groupe. Les Galibi d'Iracoubo chassent plus que les autres groupes de la même ethnie et la réserve proposée leur donne un débouché sur la forêt. Les limites s'appuient également sur l'existence de nombreux villages abandonnés servant de campement de chasse.

Réserve B. Elle vise elle aussi à donner un espace vital décent à ce groupe qui vit d'agriculture et de pêche en mer. Les limites ont cherché à intégrer également le village 4 (Flèche) qui, on ne sait pourquoi, avait été exclu du projet DDA.

Les limites des deux réserves s'appuient sur des cours d'eau et la façade maritime faciles à délimiter avec l'aide des chasseurs amérindiens. On note l'interférence des projets de réserves nouvelles avec des zones attribuées à des colons entre 1975 et 1980. La commission d'étude des limites devra s'attacher tout particulièrement à faire le bilan de l'état actuel de mise en valeur de ces concessions.

Carte 1b. Galibi et Arawak de la MANA et du MARONI

Réserve A. Le tracé proposé se base sur le projet LESCURE - BOULET de 1982. Il inclut la moitié occidentale de la réserve de faune Fretey (1971) et la zone incluse entre les criques Coswine et Vaches accessibles par la mer ou par la route. Ces deux agrandissements sont justifiés par la croissance démographique des Galibi, la difficulté de trouver des terres cultivables dans cette région marécageuse et la nécessité de se procurer des arbres "à canots" condition préalable à leur économie de pêche. C'est de 2000 ha de terres cultivables que les Galibi auront besoin en 1990 (LESCURE et BOULET, 1982) !

Réserve B, C et D . Elles avaient été délimitées par Ph. ROBINEAU pour la DDA dans le contexte d'un POS trahissant une privation profonde. L'étude cadastrale doit donc être reprise ; parallèlement une étude socio-économique comparable à celle réalisée chez les Arawak de Cayenne en 1982 est un préalable indispensable à la délimitation. Des terres nouvelles pourraient peut-être trouvées soit dans l'île Portal, soit le long de la RN1.

EMERILLON

1 - NOM DE L'ETHNIE. SYNONYMES

Le mot Emerillon couramment accepté aujourd'hui par l'ethnie qui s'autodénomme cependant Teko, "les hommes", est la corruption française d'un nom amérindien soit d'origine galibi mauriu, "porc épic", soit plus probablement palikur, mauyune, "les gens du coton".

2 - LOCALISATION PASSEE ET ACTUELLE

Il s'agit avec les Galibi et les Palikur, "des indiens les plus anciennement implantés" dans la Guyane (E. NAVET, 1985).

Grâce à ce même auteur nous savons qu'ils sont les derniers descendants d'une nébuleuse de groupes de langues tupi qui peuplaient au XVIIème la Guyane Centrale du confluent du Camopi à celui de l'Inini d'est en ouest et du moyen Approuague ou haut Tampok du Nord au Sud.

Les Emerillon contemporains sont essentiellement le produit de la fusion de ces éléments à la suite de la baisse démographique des XVIIIème et XIXème siècles.

La polarisation des Emerillon en deux zones de peuplement (voir carte 2) est en fait toute récente et correspond à l'attrait exercé par les Postes Administratifs et surtout l'assistance sanitaire.

Bien que les deux groupes soient en contacts permanents, il conviendra de traiter leurs problèmes territoriaux soit avec celui des Wayana, soit avec celui des Wayãpi, leur exploitation du milieu se faisant en interrelation avec l'un ou l'autre de ces deux groupes à l'ouest ou à l'est.

3 - DEMOGRAPHIE

Les Emerillon ont échappé à l'extinction de justesse vers les années 50 : ils n'étaient plus que 53 personnes en 1953 ! Leur remontée démographique spectaculaire liée en partie à une habile stratégie de mariage avec les Wayana et les Wayãpi est une démonstration étonnante de la vitalité des ethnies amérindiennes et rend par la même caduques les affirmations sans cesse réitérées de l'extinction prochaine des Amérindiens. En 1969 ils étaient 85 ; en 1977, 135 ; ils viennent de passer en 1985 le cap des 180 !

Cette population se répartit de la façon suivante :

. <u>TAMPOC</u>	1. Wempi	}	43 en 1981
	2. Edouard		
. <u>CAMOPI-OYAPOCK (1)</u>			
	3. Chaumier	}	105 en 1981
	4. Civette		
	5. Mompera		
	6. Tekelelupa		
	7. Juan		

4 - SITUATION CULTURELLE

En contact permanent avec les chercheurs d'or dans le haut Inini, le haut Approuague et le moyen Camopi pendant près d'un siècle, les Emerillon ont toujours été considérés par les observateurs comme clochardisés, ivrognes, prostitués etc... On peut se demander alors, à la suite d'Eric NAVET, comment ce peuple a pu préserver sa langue, sa culture, ne pas se métisser et enfin se redresser démographiquement ! En revanche la pression administrative et politique actuelle que subissent les amérindiens de Camopi (tant Emerillon que Wayäpi) doublée d'une invasion frontalière de chercheurs d'or brésiliens (1985 - 87) semble provoquer actuellement un grand désarroi social. Une politique de déconcentration des communautés devrait donc être menée par l'Administration française, parallèlement à la délimitation de réserves foncières.

5 - PROPOSITIONS DE RESERVES FONCIERES

Les Emérillon sont inclus dans la réserve A des Wayana de l'Itany et la réserve B des Wayäpi de l'Oyapock. Dans ces deux régions, l'aire de parcours incluse entre le Saut Macaque sur la Waki et les Rapides Grand Continent sur le Camopi devrait être transformée en Réserve Naturelle.

(1) A ce total doit être ajouté une vingtaine de personnes résidant en 1981 dans la région de Cayenne.

PALIKUR

1 - NOM DE L'ETHNIE. SYNONYMES

Palikur est la déformation de l'une des autodénominations, Parikwene, mais son usage est accepté par les membres de l'ethnie. Une autre autodénomination est Aukwayene, gens de la rivière Urucawa".

2 - LOCALISATION PASSEE ET ACTUELLE

Le noyau historique des Palikur est centré sur le bassin de l'Uaça dans le nord de l'Amapá (plus précisément son affluent, le rio Urucawa). A partir de là, les Palikur entretenaient un réseau d'échanges avec un chapelet d'ethnies s'étendant le long du littoral de l'Amapá jusqu'au bas Oyapock. Au XVIIIème siècle le nord de l'Amapá et le bas Oyapock devinrent une zone-refuge face aux Portugais et un processus de fusion intertribal se généralisa. Le produit final de cette mutation donne trois ethnies : les Palikur parlant une langue arawak, les Indiens de Couripi (Karipuna) et ceux de l'Uaça (appelés à tort Galibi). Enfin, un village de Galibi "légitimes" de Guyane, venus récemment s'installer sur la rive brésilienne de l'Oyapock, complète le paysage humain.

L'installation de Palikur en Guyane française est ancienne puisque certains de leurs clans y ont leur origine et que les premiers voyageurs européens les rencontrèrent déjà dans la baie d'Oyapock. Cependant ce n'est qu'après la liquidation du contesté franco-brésilien sur l'Amapá (1900) que leur implantation devient importante sur la rive française lorsqu'ils choisirent de rester fidèles à la France. Quoique fluctuante, cette implantation s'est peu à peu renforcée. Il convient cependant de distinguer entre les communautés d'implantation ancienne (4 à 8) et celles d'implantation récente (1 à 3), en provenance du Brésil.

3 - DEMOGRAPHIE

En 1982 la population totale des Palikur était de 1026 personnes par défaut, ce chiffre trahissant là encore une progression fulgurante puisque le recensement minutieux de MIMUENDAJU en dénombre 238 en 1925.

Le groupe localisé au Brésil est de 561 (1982) personnes et celui de Guyane de 465 (1978), se répartissant de la manière suivante :

1) Communautés d'implantation récente

1. La Savane (Persévérance)	93	}	189 ha
2. Bambou	91 (1)		
3. Communautés de la Gabaret	95		

2) Communautés d'implantation ancienne

4. Mirambeau	15	}	98 ha
5. Rozé	21		
6. Couman-Couman	27		
7. Trois Palétuviers	35		

auxquels il faut ajouter 28 personnes résidant au voisinage des créoles à Cuanary, Pavéti et Pays Indien sur la Ouanary et Tampoc sur l'Oyapock.

3) Région de Cayenne (issus des groupes 1 et 2)

9. Crique Danclan (Commune de Roura)	40	}	60 ha
10. Macouria	20		

Là encore il convient de préciser que l'ensemble de ces communautés est en contact, les unes avec les autres, car la dispersion correspond largement à une adaptation écologique visant à exploiter des milieux très divers ; aussi en a-t-il été largement tenu compte dans le choix des réserves.

4) SITUATION CULTURELLE

Les Palikur d'une façon générale ont subi plus durement que les Galibi l'impact négatif du monde occidental et l'on observe chez eux à la fois une intégration à un niveau plus inférieur et une perte plus grande de traits culturels. La situation a été aggravée par l'influence lénifiante des sectes protestantes qui ont répondu par leurs doctrines millénaristes au désarroi culturel des Palikur.

Paradoxalement, l'emprise de l'ethnie palikur sur le milieu naturel reste bonne et surtout a conservé une grande diversité d'activités que les Galibi ont perdu.

(1) De nombreuses familles de Bambou vivent par période sur la Gabaret où ils ont leurs abattis.

Enfin il est certain que depuis une dizaine d'années un courant revivaliste parcourt l'ethnie tant des côtés brésilien que français et qu'il se double d'une volonté profonde de scolarisation, le but profond étant de s'abstraire du barrage linguistique du Créole dans le dialogue avec l'Administration Française.

5) PROPOSITIONS DE RESERVES FONCIERES

Il s'agit pour l'essentiel de projets présentés en 1978 puis en 1980 par P. et F. GRENAND et Simone DREYFUS-GAMELON, et repris sur la carte n° 3 :

- . La réserve A autour du village de Petit Tukuchi (village n° 8) correspond à une zone d'occupation ancienne avec 2 Km de façade sur la rivière Ouanary.
- . La réserve B correspond à la fusion de la "réserve Palikur" ou "réserve Marouane" historique, reconnue depuis l'arrivée des Indiens du contesté franco-brésilien en 1900 avec le projet récent de réserve autour de la crique Mirambeau (village n° 4).
- . La réserve C est une zone d'occupation nouvelle sur des terres cultivables non disputées.
- . La réserve D essentiellement occupée par les Palikur a en revanche été envahie de façon progressive par des projets de développement agricole sur sa corne Sud-Est. Ces projets ayant eu pour instigateur le conseiller général G. MASSEL, il nous a été impossible en 1978 et 1983 de faire entendre la voix des indiens sur ce point. Un projet compensatoire d'allocation de terres aux Palikur le long de la nouvelle piste St Georges-Saut Maripa présenté en 1980 par Simone DREYFUS-GAMELON est également resté lettre morte.

Dans un tel contexte la réserve D telle qu'elle apparaît sur la carte n° 3 doit être considérée comme une base de négociation, l'état actuel du milieu naturel devant être évalué dans cette zone avant toute délimitation.

WAYÂPI1 - NOM DE L'ETHNIE. SYNONYMES

Wayâpi est l'autodénomination désormais admise par tous (les Brésiliens écrivent Waiâpi, ce qui revient au même) d'une ethnie d'origine amazonienne. Le synonyme ancien le plus couramment employé est Oyampi.

2 - LOCALISATION PASSEE ET ACTUELLE

Les Wayâpi sont un groupe linguistique Tupi-Guarani émigré de l'Amazonie, plus précisément du bas Xingu au XVIIIème siècle à la suite d'avatars historiques liés à la politique coloniale portugaise.

Depuis la fin du XIXème siècle, ils sont divisés globalement en quatre groupes dont deux sont aujourd'hui installés en Guyane française (sur le moyen et le haut Oyapock) et deux autres au Brésil (l'un sur un affluent de l'Amapari, l'autre sur la division géographique entre l'Inipaku et l'Amapari). En outre, l'existence de quatre groupes (dont un en Guyane) appartenant à la même ethnie mais anciennement coupée d'elle et n'entretenant plus aucun contact ni avec les Wayâpi, ni avec le monde occidental est de plus en plus certaine.

3 - DEMOGRAPHIE

En 1982 la population des deux groupes de l'Oyapock totalisait 412 personnes réparties comme suit :

- région de Camopi			
1. Camopi	119 ha	}	179 ha
2. Mula	60 ha		
- région du Haut Oyapock (Trois Sauts)			
3. Pina	29 ha	}	233 ha
4. Zidock (Tamali)	148 ha		
5. Roger	56 ha		
TOTAL			412 ha

En 1985, lors de la mission INSERM-ORSTOM nous avons dénombré 441 Wayâpi. Ce chiffre représente l'évolution démographique

naturelle d'un ensemble de communautés s'échelonnant entre 1940-50 du Haut Kouc (au Brésil) au confluent de l'Oyapock et du Camopi (en Guyane). Vers 1935 cet ensemble ne totalisait que 240 personnes. C'est dire là encore la rapidité de l'essor démographique, surtout lorsque l'on sait qu'il n'a vraiment commencé qu'en 1960.

Au Brésil les Wayãpi étaient 289 en 1987, ce chiffre trahissant aussi, ainsi que l'a montré Dominique TILKIN-GALLOIS une rapide remontée démographique.

Il est important de remarquer que ces sous-groupes Wayãpi tels qu'ils ont été définis précédemment forment une unité économique autonome et que la perméabilité entre les groupes est limitée. Cet aspect a été pris en compte dans les délimitations proposées pour les réserves sur l'Oyapock.

Enfin la concentration artificielle des villages autour du poste de Camopi et ses effets néfastes ont pour corollaire une réticence accrue du groupe du haut Oyapock à se laisser entraîner dans cette orbite et l'a amené à son tour à créer un autre pôle de concentration, bien amérindien celui-là, et qui a pour référence explicite l'organisation ancienne des Wayãpi du XIXème siècle.

4 - SITUATION CULTURELLE

Travaillant depuis près de vingt ans avec les Wayapi nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute qu'ils demeurent très attachés à leur culture et à leur système économique. Notons le fait (et insistons-y) qu'ils sont également parmi les meilleurs connaisseurs de la nature amazonienne. Leur collaboration appréciée avec les naturalistes de toutes disciplines est devenue régulière et cet aspect inattendu pour des Occidentaux emplies de préjugés mériterait à lui seul l'attention du législateur. Ce potentiel de connaissances doit non seulement être préservé mais valorisé et cela passe bien entendu par une protection du territoire.

5 - PROPOSITION DE RESERVES FONCIERES

En 1980, nous avons esquissé une délimitation des aires parcourues par les trois ethnies du Sud de la Guyane française dans le cadre d'un rapport embrassant l'ensemble du problème amérindien et destiné au Ministère des Départements et Territoires d'Outre Mer.

La carte 2 que nous présentons aujourd'hui donne un tracé plus précis de ces aires de parcours. On notera à quel point elles sont liées aux cours d'eaux qu'ils soient importants ou non. C'est à partir d'eux que rayonnent donc les sentiers de chasse fort nombreux.

Il nous a semblé cependant présomptueux de demander la mise en réserve foncière de l'ensemble de la zone, d'autant plus qu'elle déborde largement au Brésil et au Surinam. Nous proposons pour les Wayapi la procédure suivante visible sur la carte n° 2 :

- 1) les réserves B et C correspondent aux aires de déplacements intenses susceptibles de voir la création de nouveaux villages. La zone B inclut également l'aire de parcours intense des Emerillon.
- 2) l'ensemble du reste de la zone de parcours devrait bénéficier du statut de Réserve Naturelle où la chasse, la pêche et la cueillette serait réservée aux seuls Amérindiens.

Cette proposition aurait pour avantage de concilier le droit à la terre des Amérindiens et la souveraineté de la République Française, étant entendu que celle-ci est le garant de celle-là.